

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article606>



Question écrite

Création d'un poste de superviseur dans les centres nationaux d'évaluation des personnes détenues



- Ma vie c

ouvernement (QAG) - Questions au gouvernement (QAG) - Questions écrites sans réponse -
Date de mise en ligne : jeudi 28 septembre 2017

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Question n° 01370 adressée à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice

Mme Hélène Lipietz interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la nécessité de créer un poste de superviseur dans les centres nationaux d'évaluation (CNE) des personnes détenues, constitués d'équipes pluridisciplinaires chargées d'évaluer l'affectation d'un condamné à de longues peines ou sa dangerosité en vue d'une libération conditionnelle.

Ces équipes travaillent sur l'analyse de la vie des condamnés sous toutes ses facettes durant cinq semaines avec une semaine de battement entre deux période d'évaluation.

Elles prennent connaissance des détails les plus intimes des crimes et s'attachent à comprendre l'histoire des criminels et à cerner leur personnalité.

Les agents doivent gérer une charge émotionnelle particulièrement forte, sans avoir réellement le temps de prendre du recul entre ces deux périodes d'évaluation et surtout sans avoir la possibilité de dialoguer avec un professionnel extérieur à l'équipe pour faire le point.

Elle lui demande si elle envisage de créer des postes de superviseurs qui permettraient de stabiliser ces professionnels et de faire baisser la tension qui pèse sur les surveillants, les psychologues et les personnels des centres de probation et d'insertion professionnelle dont les fonctions sont fondamentales pour le bon déroulement des peines.